**L’ostéopathie, définition selon la réglementation française**

**Définition du métier :**

L’ostéopathe, dans une approche systémique, après diagnostic ostéopathique, effectue des mobilisations et des manipulations pour la prise en charge des dysfonctions ostéopathiques du corps humain.

Ces manipulations et mobilisations ont pour but de prévenir ou de remédier aux dysfonctions en vue de maintenir ou d’améliorer l’état de santé **[[1]](http://www.osteopathe-syndicat.fr/definition-osteopathie" \l "_ftn4" \o ")** des personnes, à l’exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agent physique. »

**Diagnostic ostéopathique :**

Le diagnostic ostéopathique comprend un diagnostic d’opportunité́ et un diagnostic fonctionnel :

* Diagnostic d’opportunité : démarche de l’ostéopathe qui consiste à identifier les symptômes et signes d’alerte justifiant un avis médical préalable à une prise en charge ostéopathique ;
* Diagnostic fonctionnel : démarche de l’ostéopathe qui consiste à identifier et hiérarchiser les dysfonctions ostéopathiques ainsi que leurs interactions afin de décider du traitement ostéopathique le mieux adapté à l’amélioration de l’état de santé de la personne.

**Dysfonction ostéopathique :**

Altération de la mobilité́, de la viscoélasticité́ ou de la texture des composantes du système somatique. Elle s’accompagne ou non d’une sensibilité́ douloureuse.

**Traitement ostéopathique :**

Ensemble des techniques ostéopathiques adaptées à la personne en fonction du diagnostic ostéopathique visant à améliorer l’état de santé de la personne.

**Technique ostéopathique :**

Ensemble de gestes fondés sur des principes ostéopathiques.

**Manipulation/mobilisation :**

La manipulation est une manœuvre unique, rapide, de faible amplitude, appliquée directement ou indirectement sur une composante du système somatique en état de dysfonction pour en restaurer les qualités de mobilité́, de viscoélasticité́ ou de texture. La manipulation porte la composante concernée au-delà̀ de son jeu dynamique constaté lors de l’examen, sans dépasser la limite imposée par son anatomie.

Appliquée sur une articulation ou sur un ensemble d’articulations, elle peut s’accompagner d’un bruit de craquement (phénomène de cavitation) qui n’en constitue cependant pas nécessairement un indice et qui est sans valeur pronostique.

La mobilisation est un mouvement passif parfois répétitif, de vitesse et d’amplitude variables, appliqué sur une composante du système somatique en état de dysfonction. »

**Références :**

[[1]](http://www.osteopathe-syndicat.fr/definition-osteopathie#_ftnref4) « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité. » Préambule à la Constitution de l’Organisation mondiale de la santé, tel qu’adopté par la Conférence internationale sur la santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats, 1946 ; (actes officiels de l’Organisation mondiale de la santé, n° 2, p. 100), et entré en vigueur le 7 avril 1948.